



CHAMPIONNAT CD79 INTER-CLUBS 2023

Règlement de la compétition

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

I - Conditions de Participation

Organisé par le Comité Départemental de Golf des Deux Sèvres le championnat se déroule alternativement sur les parcours du département. Cette épreuve est ouverte à tous à titre individuel mais seuls les joueurs amateurs licenciés des Clubs et AS des Deux Sèvres peuvent participer au classement par Club. La licence de la FFGolf est obligatoire et le certificat médical à jour et enregistré, pour pouvoir s'inscrire à la compétition.

II - Forme de Jeu

- ❖ **18 trous Strokeplay**
- ❖ Classement individuel par série et un classement mixte par club
- ❖ 2 séries Messieurs : 1ère série : index inférieur à 12,5 2ème série : index supérieur à 12,4 et inférieur à 26,5
- ❖ 1 série Dames : index inférieur à 26,5
- ❖ Les Compétiteurs dont l'index est supérieur à 26,5 auront un index ramené à 26,5 pour le championnat
L'index retenu est celui de la date de clôture des inscriptions

- ❖ Les repères de départs
- ❖ 1ère série Messieurs repères 2
- ❖ 2ème série Messieurs repères 3
- ❖ série Dames repères 5

**Nombre total de joueuses et joueurs limité à 80, dans l'ordre des inscriptions.
Les départs sont organisés simultanément sur les trous n°1 et n°10.**

III - Classements et Remise de Prix

- ♦ Un classement individuel par série comptant pour l'index
- ♦ Un classement mixte par club sera établi. sont pris en compte et cumulés :
 - pour les Messieurs : les 2 meilleurs scores bruts 1ère série et les 3 meilleurs scores bruts 2ème série
 - pour les Dames : les 2 meilleurs scores bruts
- ♦ Départage pour la première place :
Classement individuel : en cas d'égalité pour la 1ère place individuel dans chaque série, le départage se fera par le classement RMS.
- ♦ Classement par club: en cas d'égalité pour la 1ère place par club, le départage se fera en comparant le cumul des 4 meilleures scores brut (2ème série). Si l'égalité existe toujours, voir l'Extrait du Vademecum page 41
- ♦ *Le trophée de l'épreuve sera remis au club vainqueur*

IV - Engagements

- **Inscriptions individuelles en ligne sur le site du Comité Départemental**
- **Clôture des inscriptions** : l'avant-veille du jour de compétition à 18h
- **La liste des départs**
- **Droits d'engagement** : 10€ droit d'inscription pour le comité départemental 79 .

V - Comité de l'Épreuve Comité Départemental de Golf 79

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement pour assurer le bon déroulement de l'épreuve et de limiter le nombre de participants par club si nécessaire.

VI - Droit à l'Image

Tout participant accorde aux organisateurs le droit de photographier ou de filmer sa participation à l'évènement à des fins promotionnelles et publicitaires nécessaires à la communication.

La participation à cette épreuve implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement